

de l'eau, qui est fort bonne et commune (abondante) en ce pays-ici."

Pas un homme ne connaissait son Canada autant que Boucher—et il ne mentionne pas le cidre. Je vais en conclure, de suite, que la coutume en était abandonnée, sinon tout à fait du moins en grande partie. Dans ce même passage, l'auteur ne dit-il pas : "On n'a point encore planté ici d'arbres de France, sauf quelques pommiers qui rapportent de fort bonnes pommes et en quantité, mais il y a bien peu de ces arbres." Son esprit, tout attaché aux ressources naturelles de la contrée, ne lui suggère même pas de demander que l'on encourage la culture de la pomme en vue du cidre qu'elle produirait, et pourtant il était né à Mortagne, au Perche, en Normandie. C'est que le cidre ne comptait déjà plus, ou ne comptait guère dans les ménages canadiens, cinquante ans après la fondation de Québec et alors que tous les habitants étaient originaires de la Normandie et de la Picardie. Je ne m'étonne donc pas que Talon, vers 1670, fondant des brasseries de bière, n'ait pas favorisé aussi le cidre : il voyait probablement que la bière l'emportait sur le cidre dans l'estimation du peuple. Ceci me paraît d'autant plus croyable que, de 1665 à 1670, la population s'était triplée par le moyen des émigrants venus des régions de la France moyenne, là où le vin et la bière dominaient dans la consommation journalière de toutes les classes.

Observons, d'autre part, que Pierre Boucher ne parle pas de l'eau-de-vie et pourtant, il écrivait au milieu des terribles querelles que le commerce de cette liqueur soulevait dans la colonie. Il faut donc ajouter à la liste ce mot fatidique "eau-de-vie" et même celui de rhum, car ces deux produits étaient répandus dans le Canada. Quant à l'eau-de-vie, une espèce de whisky, si vous voulez, pour le vulgaire, et de vrai cognac pour les riches, elle nous était connue, car sa provenance française lui facilitait l'entrée du Canada. Le rhum, boisson des Antilles, ne me paraît avoir coulé ici abondamment qu'à partir de 1665 à peu près, alors que l'on ouvrit des relations entre ces îles et la Nouvelle-France.

* * D'où venait le vin ? De France, parbleu ! De quelle partie de la France ? De plusieurs. Le jus de bourgogne tenait alors le haut bout de la table. La tisane de champagne n'était pas dédaignée non plus. La science les a depuis perfectionnés... et multipliés à un degré alarmant.

Les vins répandus en Canada devaient être, pour la plupart, de sources variées et du troisième ordre. Je doute qu'il y eut chez nous du bordeaux ; c'est Henri IV qui le fit connaître, et il prit assez lentement de la vogue : on persistait à lui comparer le bourgogne, une chose si différente ! Vers 1670, non, mes amis, le gouverneur de Courcelles ne buvait pas de bordeaux à Québec : c'eût été trop fin de siècle.

Ainsi donc, avec l'excellente eau du Saint-Laurent, la bière d'épinette, le bouillon, le cidre, l'eau-de-vie, les vins de France, nos premiers pères canadiens avaient de quoi se tenir dans l'état d'humidité voulue par la nature. Nous n'avons pas davantage aujourd'hui... ah ! si pourtant, le chocolat, le thé et le café. Au dix-septième siècle, le thé était encore absolument chinois et restait caché au fond du Céleste Empire. Les premières tasses de café qui se montrèrent à Paris, vers 1675, furent moquées par madame de Sévigné qui déclara que le goût de ce breuvage passerait "tout comme les tragédies de Racine." Le café et Racine ont tenu bon ! malgré l'oracle.

Le chocolat, que les soldats de Fernand Cortez goûtèrent au Mexique, en 1520, se répandit en Europe. Je ne saurais dire s'il était employé parmi les anciens Canadiens.

Ce serait le moment de faire l'histoire de nos très anciens cabaretiens, mais ces gens-là prennent tant d'espaces que LE MONDE ILLUSTRÉ me refuserait du terrain pour leur édifier un monument.

Marmette en a fait revivre un : Jean Boidon, qui mettait sur son enseigne : *J'en bois donc !* Il doit y avoir un tour de romancier là-dessous !

J'ai vu, dans les vieux papiers, Joseph Bidon,

qui est à présent *Jobidon*, soit : *Jos. Bidon*, famille de la côte de Beaupré, possédant la même terre, de 1636 jusqu'à 1892 inclusivement. Il n'y en a pas dix de ces sortes de propriétaires, dans toute l'Amérique du Nord. Et vous aller dire qu'ils ne sont pas des habitants ! Ils habitent si bien qu'ils ne lâchent plus, de siècle en siècle, le lopin qui leur a été une fois concédé.

* * A l'égard des très anciens colons de la Nouvelle-France...

Vous m'arrêtez net et vous dites : *with regard to*. Eh bien ! vous m'accusez d'anglicisme, voilà qui est drôle : c'est du vieux et du bon français. Les Anglais l'ont traduit.

A l'égard donc des premiers habitants du Canada, j'ai à dire qu'ils ne buvaient pas, presque pas de vin, n'en ayant pas l'habitude de vieille date, n'étant pas du midi de la France. Ces premiers Canadiens furent renfonrés par nombre d'émigrants de diverses provinces qui, bon gré, mal gré, adoptèrent la bière, l'eau-de-vie, le rhum, laissant aux classes flottantes : militaires, fonctionnaires, commerçants et une partie du clergé, la pratique du vin. Cela se comprend. Tel que l'on a été élevé, tel on cherche à vivre. Ceux qui n'avaient connu le vin que de nom dans leur pays, ne désiraient guère le fréquenter en Canada : ils conservaient leurs pratiques habituelles des choses de la vie, mais ceux à qui le vin était devenu nécessaire dès l'enfance se tournaient vers lui et l'attiraient sur leurs tables. D'où il résulte que les vrais Canadiens, les habitants, ne furent jamais des consommateurs de vin, pris comme peuple, mais des buveurs de bière forte, de cidre, d'eau-de-vie, de rhum... et de bière d'épinette, sans compter le bouillon.

Les autres, au contraire, ceux qui ne faisaient que passer par ici, comme "le clairon du roi, mesdames," s'abreuyaient de vin. Ils n'avaient pas tort. Les deux classes étaient dans leurs droits, car des goûts et des breuvages il ne faut pas disputer.

Tant que dura la domination française, il en fut ainsi. Avec les Anglais, il y eut nombre de Canadiens qui s'adonnèrent au vin. Ceux-ci étaient cossus, influents et empruntaient aux Anglais ce qui, dit-on toujours, caractérise éminemment le Français : un bon verre de vin. Ils n'avaient pas tort, ceux-là non plus, mais n'est-ce pas singulier que les vieilles couches canadiennes aient attendu *English spoken here* pour se mettre à aimer le vin ! sans toutefois abandonner leurs anciens breuvages. Lorsque le Canada passa à l'Angleterre, la classe importante, les seigneurs et les marchands était surtout composée des fils d'habitants devenus pères et exerçant de l'influence ; aussi, par son moyen, en l'attirant avec politesse, le nouveau pouvoir comptait se tirer d'affaire avec facilité.

Les Anglais nous ont fait comprendre le thé. Cette chinoiserie est à présent l'un des principaux articles de notre commerce. Le chemin de fer du Pacifique Canadien est comme une rivière gigantesque qui roule en infusant du thé dans l'estomac de cent nations, à commencer par les Pieds-Noirs et à finir par les Norwégiens.

Il fut une époque où les vins de Madère, Ténériffe, Malvoisie, Oporto, etc., étaient très répandus parmi nos gens à l'aise—disons il y a cent ans—mais comme je ne veux pas sortir de 1608 à 1700, ne pénétrons pas dans ces lointains vignobles. Restons avec les premiers Canadiens et, après avoir vu ce qu'ils buvaient, n'oublions pas de dire que, de tous temps, ils n'ont eu leurs pareils pour la fabrication des sirops, liqueurs douces, vins de gadelles, vin de framboises, cassis, et autres nectars dont la liste est longue—et toute du côté des femmes.

A votre santé, mesdames !

Benjamin Sulte

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Un congrès National des sociétés de géographie de France sera tenu à Lille cette année. Parmi les travaux qui y seront présentés, au nombre de trente-trois, nous remarquons ceux du prince Roland Bonaparte, de Napoléon Ney, de Mgr Dehaisnes, de Ludovic Breton, etc., et de notre professeur à Montréal, M. Leblond de Brumath. Nous félicitons M. Leblond : ce grand honneur lui a été mérité par l'excellente conférence sur le Canada qu'il a donnée, il y a deux ans, à la Société.

* *

Savez-vous bien ce que sont, lecteurs, les émotions d'un examen important à subir ? Si non, croyez en la parole de quelqu'un du métier : angoisses inénarrables. Si oui, vous apprécierez, comme moi, bien vivement le bonheur de nos jeunes amis qui viennent d'être admis à la pratique du droit, après de brillants examens, à Québec. Donc, je joins vos félicitations aux miennes pour les leur offrir. Que mon bon ami M. l'avocat Edmond Bernard en prenne une spéciale et large part !

* *

La ville de Salaberry de Valleyfield, dont LE MONDE ILLUSTRÉ a eu à s'occuper à plus d'une reprise, depuis peu, vient encore d'être mise en vue pour une très jolie fête. On connaît ces conventums où, après douze, quinze ans et plus, se réunissent les élèves d'une même classe pour revivre un peu les jours d'autrefois. Les élèves de la classe de Rhétorique au collège de Montréal, en 1880, avaient cette belle fête, cette année-ci Mgr Emard qui est l'un de leurs anciens professeurs a voulu les réunir près de lui. Ils ont accepté l'invitation gracieuse, et pendant deux jours, écoliers ressuscités, ils se sont amusés à cœur que veux-tu. Aux dignitaires actuels, récemment élus, M. le Dr Anatole Bernard, président, M. l'abbé Philippe Garneau, de Québec, secrétaire de son Eminence le cardinal Taschereau, vice-président, M. l'abbé René Labelle, P.S.S., secrétaire, j'offre, pour tous les membres du conventum les sympathies et vœux sincères de la même glorieuse et bien-aimée *Alma-Mater*.—J. St-E.

PRIMES DU MOIS DE JUIN

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—A Hogue, (\$5 00), 176½, rue St-Christophe ; T. Gagnon, (\$4.00), 677, rue Ste-Catherine ; Gaston Charlebois, employé chez Senécal & Fils ; Delle Parméa Lacaille, 28a, rue St-Dominique ; Jos Brouillard, 133, rue Ste-Catherine ; John Cantwell, 188, rue Ste-Anne ; E. Lafrenière, 736, rue Charlevoix ; B. Drolet, 68, rue St-Constant ; Dil : P. D'Amour, 99, rue St-Hubert ; Théophile Larose, 119a, rue Iberville ; Dame Chiquette, 48, rue St-André ; Joseph Lacroix, 968, rue St-Jacques ; Ulric Roy, 116, rue St-Antoine ; Dame Cotuan, 1440, rue Ste-Catherine ; Alfred Belanger, 294, rue St-André ; Delle A. Bazinet, 417½, rue Jacques-Cartier.

Québec.—Dame Joseph Everell, (\$3.00), 162, rue du Pont, St-Roch ; George L'Heureux, 34, rue Smith, St-Roch ; F. X. Jeannette, 15, rue Desjardins, haute-ville ; Delle Dérôme, 27, rue des Barrières, haute-ville ; J. Blanchette ; Dame J.B. Morin, 179, Grande Allée ; C. Bédard, 305, rue du Roi, St-Roch ; Delle McCord, 389, rue St-Valier ; H. Michaud, 112½, rue Scott ; Dame Grégoire, 23, rue Hébert ; N. Minguy, 44, rue Demers.

Ottawa.—Edouard Rivet (\$15.00), 212, rue Clarence ; Joseph Lefebvre, 257, rue Carthcart ; J. A. Chevrier, 200, rue Daly ; Dame C. Fredrick, 264, rue St-Patrice.

Lévis.—Dlle H. Labrecque, 3, rue St-Laurent.

Charlesbourg.—Réal Huot.

Chicoutimi.—Dlle H. Tremblay.

Trois-Rivières.—F. X. Pothier ; P. O. Guillet, notaire.

Trois-Pistoles.—Capt. L. T. Delisle.

Ste-Thérèse de Blainville.—Dame veuve T. Lecomte.

St-Jacques de l'Achigan.—Dr J. O. Beaudry.

Beauharnois.—Olivier Dandurand.

Pointe St-Charles.—Frs Trudel, 154, rue Ropery ; Alfred Gary, 87, rue Wellington.

Outremont.—Louis St-Jean.

North Adams, Mass.—D. Girouard.

Lawrence, Mass.—Félix Poisson.